



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le



19064075

02 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : ALEXANDRA CONSTRUCT

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : CHAUSSEE D'ALSEMBERG 842 à 1180 BRUXELLES

N° d'entreprise : 0541717779

Objet de l'acte : DEMISSION / CESSION DE PARTS

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2018 approuve à l'unanimité les points suivants:

1. La démission de Monsieur MUNTEANU ION de son poste de gérant, qui accepte, avec effet immédiat.

Monsieur MUNTEANU ION cède Toutes ces parts à monsieur, GHEORGHE NECULAE qui accepte avec effet immédiat.

2. Monsieur GHEORGHE NECULAE cède 5 parts à Monsieur AVASILCAI EMANUEL, domicilié à Rue Joseph Coosemans, 15 à 1030 Bruxelles qui accepte, avec effet au 01/01/2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procès-verbal.

NECULAE GHEORGHE / GERANT

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature